

Traivarses

2015(3)



Bulletin de l'association « **Langues de Bourgogne** » Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne 71550 Anost

JOUPER ...DETORBER ...MOE 'TOU...

SAUTER...DETOURNER...MOI AUSSI...

JUMPING...DESTURB ...ME TOO

VLAI-TI PAS QU'I CAUSE BRÂMENT L'ANGLAIS !

Les plus savants peuvent sans doute expliquer les racines, les échanges, les joyeux ou douloureux mélanges où les langues humaines s'entremêlèrent et s'entremêlent encore.

Nos paroles sont tissées de toutes ces discrètes parentés, de tous ces liens.

Quant à savoir si les langues s'enrichissent ou se contaminent,, c'est selon l'humeur des temps...

On peut maudire le matin un **market** ou un **garden centrer** ... et le soir se réjouir d'avoir tout compris de ce que raconte notre étranger de palier, lequel parle un franco-portugais pas très catholique mais qui, de retour du pays, nous a rapporté une bonne bouteille de porto...

Min-me que, du porto, i en ai mäs qu'i n'peux en boèrè !

Mas « mäs » çai veut bin dire « plus » en espagnol ?

VLAI, ARIE QU'I CAUSE L'ESPAGNOL !

Quoè que v'en diez ?

Le Pierre

Ai traivars « Traivarses »

Quoè que v'en diez ?

p.1

Pôle môle

p. 2-3-4-5-6-7-8

Vés les autes

p.9-10

Projet de Loi

p.11-12

Aïpprenre ai causer ...

p.13-14

Ene véche...

p.15

Mons 2015

p.16

Lai Barrée (M. Trapet)

p.17

Louis Coiffier

p.18

Le site Cadole

p.19

I beille moun aidhésion ...

p.20

Publications de **Langues de Bourgogne**

El mouné Duc

Le Petit Prince

traduit en bourguignon

par Gérard Taverdet

Ed. Tintenfaß / Langues de Bourgogne

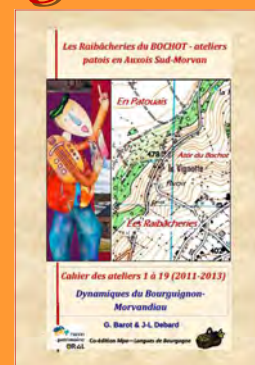
Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne



***Les Raibâcheres
du BOCHOT***

Ed. Langues de Bourgogne /

Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne



Traivarses

Bulletin trimestrielles de l'association

Ce bulletin est réservé aux adhérents et ne peut en aucun cas pas être commercialisé. Il est ouvert à tous les ateliers et à toutes les personnes qui souhaitent partager des informations relatives aux langues et patois de Bourgogne... dans la limite de la place disponible, du temps et des informations dont dispose votre rédacteur bénévole. Priorité est donnée ci-dessus aux informations qui concernent directement notre association. Si vous le souhaitez, **le site Internet de la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne peut relayer en ligne vos dates sur son agenda** (atelier, réunions, spectacles ...etc.). C'est très simple : il suffit de remplir un formulaire téléchargeable sur le site. Vous pouvez également en profiter pour télécharger en ligne les anciens numéros de **Traivarses** <http://www.mpo-bourgogne.org> (P.L.)



OUROUX-SUR-SAÔNE (71) Échanges au service accueil JdSL 27/06/2015 Koffi N'GUESSAN



Beaucoup de découvertes pour les enfants. Photo K. N.

Mardi, le service accueil Ensemble avec le temps a accueilli des enfants de la classe de CM2 de Mme Chalot. Les deux générations se sont retrouvées autour de trois ateliers, en lien avec la vie d'autrefois.

Au programme, un atelier sur les mots en patois, définir la solidarité d'autrefois, avec des exemples d'actions présentes et passées autour de ce thème, suivis de jeux de devinettes. Il y avait aussi un atelier découvertes d'objets d'autan d'usage courant, tels que pot à lait, fer à repasser, objets de menuisier. Puis les enfants ont participé à un atelier mémoire, un exercice pour stimuler la mémoire.

Les enfants ont apprécié ce moment d'échanges, qui a permis aux plus jeunes de découvrir des mots et des objets nouveaux. Les personnes de l'accueil avaient à cœur de leur apporter les explications nécessaires, afin de mieux comprendre à quoi servaient ces objets.

La convivialité et les relations entre les générations ont été riches d'enseignements. Ils espèrent pouvoir renouveler cette expérience l'année prochaine. L'après-midi s'est terminée autour d'un goûter.

EDWARD RICHIE VAN VLIET A RÉALISÉ UNE ÉTUDE SUR LE PARLER DE MONTCEAU (71) Du Bois-du-Verne aux États-Unis

JdSL 27/06/2015 J.-Pierre Valabrègue



M. et Mme Van Vliet vivent tous les deux aux États-Unis. Photo J.-P. V. (CLP)

Edward Richie Van Vliet, lors d'un travail universitaire sur les parlers bourguignons, a rencontré et épousé une jeune femme native du Bois-du-Verne. Montceau lui doit la première étude scientifique de son parler.

C'était dans les années 1970. Les USA avaient trouvé le moyen d'éblouir l'Europe intellectuelle dans un domaine inattendu : la grammaire. Dans les vitrines des librairies, La Linguistique générale de Roman Jakobson et La Grammaire générative de Noam Chomsky tenaient le haut des rayons.

Plusieurs séjours dans le Bassin minier

Un jeune chercheur américain, diplômé de Bowdoin college en 1965 et de Brown University en 1967, a entrepris une thèse de doctorat : A generative phonology of a french dialect, le bourguignon (Phonologie générative d'un dialecte français, le bourguignon). C'était le moyen, pour lui, de prendre part au difficile dialogue entre les structuralistes et les linguistes. Il a fait plusieurs séjours en France, spécialement dans le Bassin minier. Il a rencontré là une jeune fille native du Bois-du-Verne. Il l'a épousé. Puis il a soutenu sa thèse aux États-Unis et a entrepris une belle carrière internationale de linguiste. Richie Van Vliet s'était donné pour tâche de donner une description phonétique du dialecte français de l'aire bourguignonne parlé à Montceau et dans ses environs, de part et d'autre du canal du Centre. La base a été un questionnaire élaboré selon les principes de la grammaire générative, avec l'aide de Gérard Taverdet, qui préparait alors L'Atlas linguistique de la Bourgogne, qui devait paraître quelques années plus tard. Ce questionnaire de 56 pages comprenait 969 items soigneusement choisis. Chaque page contenait 17 à 18 entrées, des phrases, où l'élément de prononciation à étudier était souligné. Ce questionnaire fastidieux était à lire tranquillement chez soi avant l'intervention du chercheur, qui demandait au locuteur choisi de lire le texte. La lecture était transcrite au fur et à mesure par l'enquêteur, sur son propre exemplaire, en caractères d'alphabet phonétique international.

Richie Van Vliet avait choisi dix interlocuteurs, tous bilingues (français standard et patois), sauf une personne qui était seulement patoisante. Tous étaient allés à l'école et étaient titulaires du certificat d'études. Parmi eux, figurait Roger Maillot, l'humoriste local décédé en 2008.

Deux dialectes du même langage

Le résultat de l'enquête a dépassé les espérances du chercheur. Il a constaté : « Le français et le bourguignon sont deux dialectes du même langage, développés à partir de la même structure profonde, chacun possédant ses propres règles... » Autrement dit, contrairement à sa réputation bien ancrée, le langage montcellien, variante mais partie intégrante du bourguignon, n'est pas du « français écorché », mais un parler à part entière.

Le patois bressan en chansons

SAINT-MARCEL(71)

**L'ATELIER DE PATOIS BRESSAN
DU CENTRE SOCIO-CULTUREL DE SAINT-MARCEL
VOUS PROPOSE SA ...**

**GRANDE SOIRÉE
MARDI 7 JUILLET 2015
19 H - SALLE GRESSARD**



**Chansons, bonnes histoires et anecdotes
sur le Tacot de Saint-Marcel**



**N'ubiez pas !
Y'est le 7 de ju-yet à
Saint-Marciaux !!!**



ENTRÉE LIBRE

Parc des Caps et Marais d'Opale : les Patoisades

Depuis 2001, le Parc a mis en place un festival de langue picarde, dans les estaminets du territoire du Parc, avec un double objectif :

- animer la vie des villages par l'organisation de plusieurs soirées spectacles dans des Estaminets Randonnés labellisés,
- de conserver une identité et une mémoire orale.

Touchant les habitants et les touristes randonneurs, ces soirées sont l'occasion de manger des spécialités locales tout en assistant à un spectacle. En 2009, les Patoisades regroupent un réseau d'une vingtaine d'estaminets et près de 7.500 spectateurs lors de 150 soirées.



Contact : Delphine Panossian, DPANOSSIAN@parc-opale.fr

Vers la ratification de la Charte européenne ?

Vers un projet de loi constitutionnelle pour ratifier la Charte des langues régionales

Le Monde.fr avec AFP | 04.06.2015 à 15h02 • Mis à jour le 04.06.2015 à 17h10

Dans une lettre à plusieurs députés rendue publique jeudi 4 juin, François Hollande a annoncé le prochain dépôt d'un projet de loi constitutionnelle permettant la ratification de la [Charte européenne des langues régionales et minoritaires](#).

La Charte, signée en 1992 par les Etats membres du Conseil de l'Europe, fait obligation aux Etats signataires de reconnaître les langues régionales et minoritaires en tant qu'expressions de la richesse culturelle.

Sa ratification, sans cesse repoussée depuis vingt-trois ans et promise par François Hollande durant la campagne présidentielle, doit être expressément autorisée par la Constitution, car celle-ci proclame notamment que « *la langue de la République est le français* ». Pour cette révision de la Constitution, « *la voie du Congrès me paraît la plus appropriée* », écrit le chef de l'Etat dans ce courrier envoyé notamment au président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, Jean-Jacques Urvoas (Parti socialiste), et révélé par [le quotidien](#) *Le Télégramme*.

Pas de référendum

Dans cette lettre datée du 1^{er} juin, François Hollande écarte ainsi le recours au référendum, qui aurait été obligatoire pour faire aboutir une proposition de loi constitutionnelle de Jean-Jacques Urvoas autorisant la ratification de la Charte, votée le 28 janvier 2014 par les députés à une large majorité (361 voix pour, 149 contre, 19 abstentions).

En effet, si une révision constitutionnelle est proposée par des parlementaires, elle doit obligatoirement être approuvée par référendum après avoir été adoptée par les deux assemblées. En revanche, si elle est proposée par le gouvernement, le président de la République peut décider que l'adoption finale sera votée, à la majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés, par l'Assemblée nationale et le Sénat réunis en congrès à Versailles.

François Hollande explique avoir demandé à la ministre de la justice, Christiane Taubira, de préparer le texte, dont il souhaite « *qu'il soit inscrit à l'ordre du jour du Parlement dans les meilleurs délais* ».

« Une fenêtre de tir pour la fin de l'année 2015 »

Le président de la commission des lois de l'Assemblée nationale et député du Finistère, Jean-Jacques Urvoas, est un fervent défenseur de ce qu'il appelle « *l'épanouissement de la langue régionale* ». « *Je pousse, je pousse, j'essaie, j'écris, j'alerte* », [a-t-il déclaré jeudi matin sur France Bleu](#).

Selon lui, il y a « *une fenêtre de tir pour la fin de l'année 2015, puisqu'il y a plusieurs projets de constitutionnels qui cheminent* ». Il évoque notamment « *la modification du Conseil supérieur de la magistrature* » ou « *la réduction du nombre de parlementaires* », deux dossiers qui pourraient, selon lui, justifier la convocation du Congrès. Par ailleurs, M. Urvoas balaie toute visée électorale dans cette décision du président de la République à quelques mois des régionales.

Le député écologiste Paul Molac (apparenté Union démocratique bretonne), qui coprésidé avec Armand Jung (PS) le groupe d'études sur les langues régionales de l'Assemblée nationale, s'est félicité après ce « *pas supplémentaire* », qui était « *nécessaire* » et va, selon lui, permettre aux candidats aux élections régionales de décembre 2015 de se positionner.

« *Je ne peux que me réjouir de ces informations qui émanent directement du président de la République* », a renchéri M. Jung, député du Bas-Rhin, sur son site Internet.

De son côté, Victorin Lurel, député PS de Guadeloupe, qui avait déposé en 2008 une proposition de loi en ce sens, estime que « *chaque citoyen doit pouvoir pratiquer la langue ou les langues de sa culture, de ses aïeux, de son terroir (...)* Cette reconnaissance de notre diversité culturelle (...) est aujourd'hui le plus sûr moyen de favoriser l'égalité, de préserver l'identité républicaine et de garantir notre unité nationale ».

LORMES (58)

Morvan, mémoire 40/44, résistons à l'oubli

JDC 17/06/15 BIERRY Jean-Luc



Les élèves attentifs au déroulé de la représentation

La salle de la mairie a accueilli, vendredi, les classes de 4^e et 3^e du collège Paul-Barreau, venues assister à la représentation théâtrale *Morvan, mémoire 40/44, résistons à l'oubli*, donnée par la Compagnie du Globe.

Les soixante-quinze élèves présents ainsi que leurs professeurs ont assisté, dans un silence étonnant, à la lecture à plusieurs voix du récit des jours passés à Ravensbrück, par Betty Gilbert, résistante, et son amie Françoise, qui subit une fin terrible. Mathieu, élève interrogé, explique : « Je savais que cela avait été dur dans les camps, mais pas à ce point-là ».

La suite de l'évocation de la Seconde Guerre mondiale présentait deux pièces de Raymond Balloux, soulignant les difficultés endurées en zone rurale, à cette époque.

Le jeu de Maroussia Mazzola, dans le rôle de Louison, face au Drélo Claude Sozzi a recueilli des applaudissements nourris, ainsi que la déclaration du Papon, où le roué Claude Sozzi s'est habilement sorti des griffes de l'administratif Sébastien Martinez, le tout en patois morvandiau.

Claude Pichot a conclu en interpellant les jeunes : « Avez-vous des choses à dire ? ». Silence. « Je sais, continue-t-il, on parle beaucoup de barbarie, mais je vous demande seulement de vous interroger, sur l'avenir devant vous, qui ne sera pas obligatoirement tout rose ».

SAINT-MARCEL (71)

Le patois s'invite à l'école

JdSL 05/06/2015 Robert La Camera



Les CM2 de Jean-Desbois. Photo R. L. C.

Et si les enfants renouaient avec le patois ? C'est l'initiative lancée par Michel Limoges au groupe scolaire Jean-Desbois.

Le projet d'enseignement du patois aux scolaires commence à prendre forme, il pourrait voir le jour dès la prochaine rentrée. Lundi après-midi, Michel Limoges, qui dirige entre autres l'atelier patois du Centre socioculturel, a rendu visite aux élèves de CM1 et CM2 du groupe scolaire Jean-Desbois.

Des chants en patois

Les instituteurs, Dominique Chauvet et Jérôme Beaufils, ont cédé de bonne grâce leur place l'espace d'un après-midi. Après un bref cours de géographie sur le territoire bressan, Michel Limoges a rappelé à la cinquantaine d'élèves présents les origines du patois bressan et son historique. Il a également interprété des chants en

Radio Bresse accueillait dimanche soir deux chercheurs du CNRS spécialisés en linguistique*, venus à la rencontre des patoisants.

Albert Rilliard et Philippe Boula de Mareuil sont deux spécialistes en linguistique et plus particulièrement dans le domaine des études diachroniques* de l'accent initial et les transferts prosodiques*. Ces deux spécialistes venaient à la rencontre de patoisants, Annette Martin, pilier de Radio Bresse, fondatrice et animatrice de l'émission de patois (patois de Saillénard), Fernand Geoffroy, adhérent, et André Massot, président fondateur de Mémoire de Sornay (tous deux patois de Sornay),

Entre la langue d'oïl et la langue d'oc

Philippe Boula de Mareuil, titulaire d'un DEA d'intelligence artificielle et linguistique, est directeur de recherche dans un laboratoire du CNRS à Orsay. Il a réalisé de nombreuses publications traitant des accents régionaux et parcouru la France à la recherche de locuteurs. « Après la Corse, l'Artois et la Picardie, la Bresse de Bourgogne nous semblait tout indiquée pour mettre en évidence les particularités des patois locaux, situés aux frontières des deux langues fondatrices que sont la langue d'oïl et la langue d'oc. »

Expression acoustique

Second intervenant, Albert Rilliard, chargé de recherche, s'intéresse aux aspects acoustiques et aux variations liées à l'expressivité à travers des langues, comme le japonais ou les langues romanes avec les variations dialectales et d'intonation. À la question d'Annette Martin : « Nos patois ne sont-ils pas devenus ringards ? » Philippe Boula de Mareuil répond : « Les accents, c'est en quelque sorte de la musique, lorsque l'on a oublié les paroles. Ils sont le miroir de nos identités ! »

(*) La linguistique est l'étude du langage. Études diachroniques, études de l'évolution des langues. Transferts prosodiques, liens entre différentes langues.

Nos patois intéressent le CNRS

BRANGES (71)

LE PATOIS DÉCORTIQUÉ PAR DEUX SPÉCIALISTES SUR RADIO BRESSE.

Les patois bressans aux frontières de deux langues

JdSL 30/06/2015 Yves CASSIN



Les deux chercheurs, Albert Rilliard et Philippe Boula de Mareuil travaillent à des interfaces informatiques facilitant la traduction automatique, en compagnie d'Annette Martin, Fernand Geoffroy et André Massot. Photo Y. C. (CLP)

SAINT-

USUGE (71)

Les Amis de Saint-Eusèbe vont créer une section généalogie

JdSL 08/06/2015 YVES CASSIN



L'assemblée générale en présence du maire, Michel Buguet, a confirmé le retour de Mickaël Chevrey à la présidence (au centre de la photo), secondé par Jean-Louis Petiot à la trésorerie et Caroline Gellion au secrétariat. Photo Y. C. (CLP)

Inspirée, il y a plus de dix ans par Mickaël Chevrey, président, l'association culturelle de Saint-Usuge a trouvé son public et ne compte pas moins de cinquante adhérents actuellement. Le président répond à quelques questions.

Vous avez pris du recul pendant un certain temps, pourquoi ce retour ?

L'envie de faire vivre les Amis de Saint-Eusèbe avec toujours les fondamentaux que sont la recherche historique et la mise en valeur du patrimoine communal.

Concrètement qu'allez vous faire ?

Outre la poursuite des actions en cours, avec le groupe travaillant sur le patrimoine du patois, qui publie ses résultats notamment dans le bulletin communal, nous allons reprendre la parution du bulletin annuel, le n°8 sera publié en décembre. Une section généalogie va être créée en septembre en partenariat avec le cercle généalogique de Saône-et-Loire, dans le but d'aider les personnes intéressées, de Saint-Usuge et des environs dans leurs recherches.

Quels sont vos projets pour 2016 ?

Nous allons préparer pour septembre 2016 une exposition consacrée à Saint-Usuge pendant la Grande Guerre. En suivant et faisant vivre le parcours de quelques poilus pendant le conflit et après, pour ceux qui ont survécu. Pour cela, nous poursuivons la collecte de documents !

Cette langue fait partie du patrimoine

CHÂTENAY-LE-ROYAL (71)

Des chansons en patois bressan

JdSL 05/06/2015 Claire GENOT



Les résidents écoutent avec attention Michel Limoges. Photo C. G.
« Y'a été un vrai piaizi d'passer ce pcho bout d'tantôt d'aveu vous », remerciement de Michel Limoges.

Mercredi après-midi, Michel Limoges a partagé avec les résidents du château de Charréconduit un grand moment en chantant ou en parlant en patois bressan. Cette animation a rappelé de nombreux souvenirs à certains, car le patois était autrefois appris et parlé à l'école. Cette "langue bressane" fait partie du patrimoine. Il existe aujourd'hui des ateliers de patois bressan, notamment à Saint-Marcel. Leur projet est de faire connaître ce patrimoine aux élèves du primaire. Michel Limoges a chanté Les gaudes (spécialité culinaire de Bresse à base de farine de maïs), chanson de huit couplets que ses parents fredonnaient en travaillant. Cet après-midi ludique a réveillé beaucoup de souvenirs et a réjoui nombre de résidents.

ALLIGNY-EN-MORVAN (58)

Les Journées du Patrimoine déjà en tête

JdC 17/04/15



De gauche à droite, Marie-Claude Morvan, Catherine Lassalle et Paulette Duboux ont présenté la vie de l'association. - Meunier Erick

Le patrimoine du village est préservé grâce aux bénévoles de l'association de sauvegarde. Elle a en charge les différentes manifestations nationales, notamment les Journées du Patrimoine de juin, mais organise des travaux d'entretien, expositions et ateliers culturels en lien avec ce sujet.

L'association Alligny-en-Morvan Patrimoine a tenu son assemblée générale, à la salle du gîte des Bruyères, sous la présidence de Catherine Lassalle. Elle a dressé le bilan de 2014 dont les manifestations ont été perturbées par la météo.

La soixantaine d'adhérents a pu participer aux différents travaux de nettoyage, notamment à la Tour d'Ocle où un projet de réfection des murets est en cours. Deux journées seront nécessaires, précise la présidente.

Matériaux donnés

Les travaux de confection et de pose des croix de hameau sont terminés, la municipalité ayant contribué en fournissant le bois. Cette année, la subvention sera remplacée par la fourniture des matériaux. Un échange jugé équitable.

Le patrimoine culturel est aussi dans l'objet de l'association qui organise un atelier patois chaque jeudi, de 18 h à 19 h 30, à la salle de la mairie. C'est un succès, plus d'une vingtaine de participants viennent se ressourcer.

Cet atelier a pour objectif de présenter un spectacle de saynètes en patois lors de deux soirées morvandelles, à l'automne. Les dates doivent être fixées en collaboration avec l'association des Accros de la lecture.

Les adhérents se tournent d'ores et déjà vers l'organisation des journées du patrimoine qui auront lieu le 21 juin prochain. Le thème en étant : le Moyen-Âge est encore présent.

L'association a largement contribué au succès de l'exposition sur le centenaire de la guerre 14/18. Le 9 août, lors de la fête des associations, elle organisera son exposition sur les photos de classe d'autrefois qui s'est largement agrandie. L'ensemble du patrimoine du village sera rassemblé dans un CD présenté sur le site officiel de la municipalité.

Paulette Duboux, trésorière, a dressé un bilan financier équilibré et qui permet pour le moins de disposer d'une avance confortable pour continuer les travaux de réfection et d'entretien.

La présidente a rappelé la convivialité qui règne notamment lors des journées de nettoyage et pendant l'organisation des repas partagés qui sont souvent l'occasion de rafraîchir les souvenirs.

Agenda. 21 juin : Journée du Patrimoine de pays et des moulins. 9 août : fête des associations. À l'automne dont la date reste à définir : soirée morvandelle.

PONT-DE-VEYLE (01)

“Faites du Patois” a obtenu un succès retentissant

JdSL 26/04/2015 Jean Milleret



Les membres du patois bressan sur scène au cours d'un chant. Photo J. M. (CLP)

Le groupe patoisant de la région de Pont-de-Veyle " faites du Patois" a ce dimanche réuni tous les mordus de cette culture bressane si riche, si belle, afin que celle-ci perdure et ne se perde pas.

Belle initiative au plan culturel. ce groupe crée il y a cinq ans est animé d'un dynamisme hors du commun. En effet, il fait revivre le patois bressan, " la langue qui chante et qui danse", anime une équipe de recherche et de documentation, assure un travail de prononciation pour retrouver les racines, recherche dans le mode de vie à travers les activités des parents, grands-parents, toutes les coutumes et manières de vivre, identifie les métiers qui ont disparu ou évolué.

La salle des fêtes de Grièges a été le lieu de six heures de spectacle à partir de dictons sur des thèmes précis, des fables de La Fontaine pleines de leçons, des saynètes adaptées sur des sujets historiques (marché, battages, fours etc...) culinaires (menu traditionnel etc...) botaniques (traitements naturels, les plantes du pays), culturelles (l'art de faire du pisé) patrimoniales (l'habitat au XVIIIe siècle, les métiers), et enfin des chansons du terroir de l'époque.

Lors de chaque spectacle, la totalité de la traduction en français a été projeté sur scène. Une journée magnifique dont peut être fier Jean-Paul Guillard, le président.

Les Climats de Bourgogne entrent au Patrimoine Mondial de l'UNESCO !

Langue de Bourgogne se réjouit de ce succès auquel notre administratrice Françoise DUMAS a activement contribué en mettant des mots dans le vin.
En espérant que ce succès se répercute sur l'ensemble du patrimoine culturel bourguignon : trinquons !

*Beuvons un cop
N'aichetons point d'terre
Car lai terre fait de lai poussière
Mas l'bon vin n'en fait point du tot !*

(Refrain que chantait Henri L., paysan de la région de Montsauche-les-Settons, dans les années 70)

SAINT-MARCEL

“L'cutchô du Nan nan” les a “ben” fait rire

JdSL 10/07/2015 Céjy



Josyane et “L'cutchô du Nan nan” Photo Céjy

Le patois n'est pas mort, on le parle encore et ce n'est pas Annie-France qui dira le contraire. Elle le pratique au nom de ses origines et pour préserver la culture locale.

La salle Gressard était comble, mardi soir, pour la soirée patois organisée par le Centre socioculturel. L'atelier fonctionne bon train avec une vingtaine d'élèves assidus et passionnés. Devant une salle conquise à la cause linguistique, le spectacle était orchestré par le grand maître de la cause, Michel Limoges.

À l'atelier patois, on s'instruit en rigolant

Annie-France affiche ses origines de Bresse et participe à l'atelier depuis l'ouverture en septembre 2014. « J'adhère à ce projet car c'est un clin d'œil à ma famille, de souche bressanne. Mais surtout, je suis passionnée par la linguistique, l'histoire de la langue. J'ai beaucoup entendu mon père parler patois, c'était presque sa première langue ! L'atelier permet des recherches en vocabulaire, en histoire-géographie... C'est une page complète de culture locale. »

La salle a bien ri en écoutant les histoires et les chansons aux paroles revues et corrigées par des locaux. Coup de chapeau pour “Le cutchô du Nana nan” de Josyane (morceau d'anthologie sur l'histoire du couteau que chacun avait autrefois dans sa poche et qui servait à tout !) ou encore pour “le d'vanté ma grand-mère”, raconté par Bernadette (d'la rue d'la Pièce Bonjean)

Un temps de détente qui, malgré la chaleur ambiante, a déridé les zygomatiques.

SAINT-GERMAIN-DU-BOIS (71)

Des histouères bin d'chez nous

JdSL 08/07/2015 Patrice Leblond (CLP)



André Massot de Sornay, en raconte une “bin bonne” à Michel Limoges (à g.) et à Dominique Rivière (à d.). Photo P. L.

Dimanche après-midi, l'après-midi patois bressan a repris ses droits à l'antenne de l'Ecomusée, le musée de l'Agriculture bressane. Le président de l'Ecomusée, Michel Debost, et son directeur Dominique Rivière sont venus pour relancer cette saison estivale.

Pierre Bondon, avec ses cornemuses à musette, a rythmé en musique les interventions des patoisants. Chantal Gauthier, comme d'habitude, a bien fait rire l'assistance. Mireille Giroudot de Mouthier-en-Bresse est intervenue, de même que Michel Limoges, qui est l'auteur des histoires de La Glaudine, qui paraissent dans Le Journal de Saône-et-Loire. André Massot a présenté son lexique sur les patois de Sornay, La Chapelle-Naude et Montpont. On a simplement regretté l'absence de Daniel Clerc “aveu sa vélo” qui d'habitude charme l'assistance avec ses “Histouères”.

MOUFFY (89)

Jeanine Moret édite un livre sur son village

YR 19/02/15



Jeanine Moret, 88 ans, présente son livre . - DESCHAMPS Lionel

Jeanine Moret a 88 ans. Un âge vénérable que cette native de Mouffry (sa famille y réside depuis plusieurs générations) ne porte pas comme un poids, bien au contraire.

Elle vient de faire paraître, avec l'appui de la mairie, Mouffry, mon village, un ouvrage de belle facture consacré à sa commune. Les anciens métiers, le château démoli à la Révolution, le moulin à vent disparu, la taxe sur les chiens, les meurgers, etc. Une somme d'informations collectées avec passion est rapportée avec soin par cette adepte, selon ses mots, « de la belle écriture ».

« J'ai toujours aimé la littérature. Petite, déjà, j'aimais rédiger » raconte cette auteure cultivée, peintre à ses heures et conseillère municipale pendant deux mandats, qui conserve la mémoire de la commune et de la paroisse dont elle s'est longtemps occupée.

Une photo de son grand-père viticulteur, comme de nombreuses illustrations de ce pays de Forterre, figure dans le recueil, agrémenté d'un glossaire du parler patois. Avec, notamment, la délicieuse formule « arcandier », pour désigner celui qui n'est pas bon à grand-chose.

Dans son ouvrage, l'auteure cite Fernand Clas, poète et écrivain poyaudin, mais aussi le capitaine Coignet, figure historique qui résida dans la maison de la famille Moret à l'époque où elle était une auberge.

Comme un signe, une ardoise en forme de chien, à l'entrée de chez elle, prévient : « Je suis là ! » Et Jeanine l'est bien, là, fidèle à ses souvenirs précieux qui font vivre et revivre son village, petite commune de 130 habitants, fière de son passé et son histoire simple. Un joli témoignage pour les amateurs de la vie rurale qui fait le charme du département.

SAINT-MARCEL (71)

La même passion du patois

JdSL 22/04/2015 Robert la Caméra



Louis Guichard lit le texte sur la conscription à Saint-Marciaux . Photo R. L. C.

Tous les ans, Pierre Léger, le président de l'association Villages, cultures et patrimoine en sud chalonnais, convie et décentralise l'Atelier patois, à Saint-Marcel, pour que les résidents d'Hubiliac, dont la plupart sont issus du secteur bressan, profitent et apportent leur savoir sur la langue de leurs ancêtres. Lundi soir, Héliette Gien, animatrice à la résidence, a accueilli tous ces passionnés et l'ambiance a été festive. Le chant (sur des airs de scottish de polka et mazurka) et la lecture (texte sur la conscription à Saint Marciaux) ont été les thèmes choisis pour partager la passion du patois, que l'on soit de Marnay, Messey, Sevrey, de Varennes-le-Grand ou bien de Saint-Marcel.

Document

Entrer à l'école, c'était affronter un monde inconnu et d'abord le langage des garçons de la campagne : le patois morvandiau, une langue faite de rebondissements de consonnes et voyelles tout à fait inattendus, et surtout de déformations cohérentes (par alourdissement et appui de durée sur les phonèmes) des voyelles et diphthongues, et enfin de tours et expressions qui m'étaient inconnus. Ce n'était pas du tout la langue intérieure aux classes, où le maître enseignait le français et la prononciation classique de l'Ile-de-France, mais une seconde et autre langue, une langue étrangère, leur langue maternelle, la langue des récréations, de la rue, donc de la vie.



Ces lignes sont extraites du livre « *L'avenir dure longtemps* » de Louis Althusser (Ed Stoch / 1992). Le philosophe parle ici de l'école de Larochemillay (58) qu'il fréquenta étant enfant.

A ne pas manquer à la MPOB et à Anost
20,21,22 et 23 août « 38e Fête de la Vielle »

organisée par l'UGMM

4 et 5 septembre

« Patrimoines, Participation, Citoyenneté »

Colloque organisé par le Centre Georges Chevrier et la MPOB

25 - 26 septembre « La voix est libre »

Rencontres, paroles et chansons

Organisées par le MPOB et les associations de la MPOB

La politique de la région Picardie :

Il y a eu pendant plusieurs années un chargé de mission, puis un "département" (de trois personnes) au sein de l'Office culturel régional – structure d'association parapublique entièrement dirigée par le conseil régional ; puis, il y a quatre ans, le conseil régional a suscité la création d'une association Agence pour le picard, indépendante mais en convention pluriannuelle (et donc financée) avec le conseil régional. Le budget annuel est monté jusqu'à 300 000 € mais est maintenant fortement redescendu.

Il est important de signaler que la région Nord Pas-de-Calais, malgré la présence de deux langues régionales, le picard-chtimi (nom populaire du Picard dans le nord) et le flamand (westvlaamsch), n'a aucune structure ni politique régulière dans ce domaine. La communauté de communes de Valenciennes met cependant une maison entière à la disposition permanente des associations picardisantes.

Les départements et autres collectivités soutiennent tel ou tel projet, parfois régulièrement – par exemple le festival Chés Wèpes, qui existe depuis plusieurs années – mais n'ont pas d'autre politique pour la langue ; la ville d'Amiens possède cependant un théâtre municipal de marionnettes en picard, et à ce titre elle entretient une petite troupe.

[...]

Jean-Michel ELOY

professeur de linguistique à l'Université de Picardie (Laboratoire d'Etudes Sociolinguistiques sur le Contact des Langues et la Politique linguistique) - (Centre d'Etudes Picardes), membre du GIS « Pluralité linguistique et culturelle »

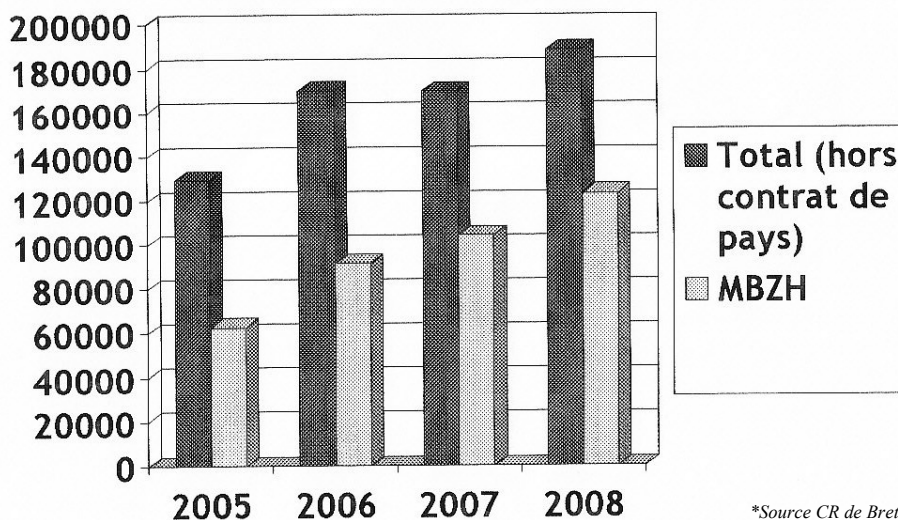


Mécredi 17 du mouâz d'juin, alée don ô "Cafè galo" a la *Qhincâyri Jeneral*, ô 15 de la ru Paul Bert a Renn. Sa s'pâsra entr 18.30 e 20.00. Pourr fêtê la fin d'la saison 2014-2015, vnée don dirr ùnn chanson, un slam, de la poètri, jouê du tiâtr ou bèn jouê éz cartt. En galo, com de just.

Mercredi 17 juin, rendez-vous au "Cafè galo" à la Quincaillerie Générale, au 15 rue Paul Bert à Rennes, de 18h30 à 20h. Pour fêter la fin de la saison 2015-2016, venez interpréter une chanson, un slam, de la poésie, jouer du théâtre ou jouer aux cartes. En gallo, bien sûr !

Sans jalouser nos amis bretons, dont la langue est officiellement reconnue par le Conseil régional de Bretagne lequel consacrait 190 000 € au gallo en 2008 *, on peut à juste titre s'interroger : nos langues et patois de Bourgogne sont-ils linguistiquement moins riches que le gallo ? * (P.L.)

Le budget consacré au gallo



*Source CR de Bretagne

Cadre législatif et textes de référence

La Constitution française (révisée en 2008)

« Langues régionales appartiennent au patrimoine de la France ». (art. 75-1)

La Convention 2003 de l'UNESCO (adoptée par la France le 17 octobre 2003)

Les buts de cette Convention :

- (a) la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ;
- (b) le respect du patrimoine culturel immatériel des communautés, des groupes et des individus concernés ;
- (c) la sensibilisation aux niveaux local, national et international à l'importance du patrimoine culturel immatériel et de son appréciation mutuelle ;
- (d) la coopération et l'assistance internationales.

La Charte européenne des langues régionales (adoptée en 1992, signée par la France le 7 mai 1999 mais non ratifiée à ce jour)

Proposition n°56 du Candidat François Hollande

« Je ferai ratifier la Charte européenne des langues régionales. »

Liste des langues de France retenues par le rapport Cerquiglini (avril 1999)

Les langues parlées par des ressortissants français sur le territoire de la République pour la France métropolitaine : dialecte allemand d'Alsace et de Moselle, basque, breton, catalan, corse, flamand occidental, **francoprovençal**, occitan (gascon, languedocien, provençal, auvergnat-limousin, alpin-dauphinois), langues d'oïl : franc-comtois, wallon, picard, normand, gallo, poitevin-saintongeais, **bourguignon-morvandiau**, lorrain, berbère, arabe dialectal, yiddish, romani, arménien occidental

Liste des langues de France retenues par la DGLF pour la France métropolitaine

Langues régionales : alsacien, basque, breton, catalan, corse, flamand occidental, francique mosellan, **francoprovençal**, langues d'oïl (franc-comtois, wallon, **champenois**, picard, normand, gallo, poitevin-saintongeais [dans ses deux variétés : poitevin et saintongeais], lorrain, **bourguignon-morvandiau**), parlers d'oc ou occitan (gascon, languedocien, provençal, auvergnat, limousin, vivaro-alpin).

Langues non-territoriales : arabe dialectal, arménien occidental, berbère, judéo-espagnol, romani, yiddish.

Motion adoptée par la Région Bretagne (décembre 2004)

« La Région Bretagne affirme reconnaître officiellement aux côtés de la langue française, l'existence du breton et du gallo * comme langues de Bretagne. »

* Le gallo est une langue d'oïl de même nature que le bourguignon-morvandiau et le champenois

Langues régionales : l'exécutif veut le projet de loi pour le 31 juillet

Libération LAURE EQUY ET LAURE BRETTON 10 JUILLET 2015



«Nous voulons apprendre le basque»: manifestation de la fédération Seaska, à Hendaye en 2013, pour défendre une Ikastola, école où l'on enseigne en basque. (Photo Gaizka Iroz . AFP)

Le texte est à l'étude avant sa présentation en Conseil des ministres. La ratification nécessite une révision de la Constitution et donc la convocation d'un Congrès à Versailles.

François Hollande avait promis début juin un projet de loi «dans les meilleurs délais», dans un courrier adressé au président PS de la commission des Lois, Jean-Jacques Urvoas. L'affaire avance vite. L'exécutif compte présenter le texte ratifiant la charte des langues régionales en Conseil des ministres le 31 juillet.

Seul obstacle éventuel à ce tempo : le Conseil d'Etat, qui examine actuellement le projet de loi préparé par le ministère de la Justice, pourrait traîner avant de rendre son avis. Or cette charte, qui vise à promouvoir les «langues régionales et minoritaires dans la vie publique», n'est pas, par définition, la tasse de thé de la plus haute juridiction administrative. Dans un avis du 7 mars 2013, le Conseil d'Etat avait déjà mis en garde contre le risque d'une «incohérence profonde dans la Constitution».

Le parcours de cette charte mise au point en 1992 par le Conseil de l'Europe n'a jamais été simple. Les jacobins de tous poils y voient depuis le début une menace contre l'article 2 de la Constitution («la langue de la République est le français»). Finalement signée par la France en 1999, la charte a donc fait l'objet d'une farouche hostilité du Conseil d'Etat, mais elle avait aussi essuyé un veto du Conseil constitutionnel en 1999. Et depuis, elle n'a toujours pas été ratifiée. François Hollande s'était engagé à y remédier pendant la campagne de 2012.

MOTS DOUX

Si le projet de loi constitutionnelle est bien présenté au dernier Conseil des ministres avant la pause estivale, il pourrait être inscrit à l'ordre du jour du Sénat à la rentrée parlementaire, puis à celui de l'Assemblée nationale. Après un vote conforme dans les deux Chambres, l'exécutif pourra convoquer les parlementaires sous les ors de Versailles puisque la validation définitive de cette charte nécessite de modifier la Constitution – et donc de décrocher l'approbation de trois cinquièmes des parlementaires. Un congrès qui pourrait avoir lieu au premier trimestre 2016.

En déplacement sur l'île d'Ouessant (Finistère), Manuel Valls, accompagné de Jean-Jacques Urvoas, député du cru et chaud partisan de la charte, a salué «la diversité» comme «une force de notre pays». «La force de la Bretagne est d'avoir toujours concilié sa singularité et son appartenance à la République», a vanté le Premier ministre. Il n'y a que ceux qui ont peur de ce qu'est la France qui ne veulent pas des particularités et des différences.» Des mots doux aux oreilles des élus bretons... Et qui ne peuvent pas être un handicap à six mois de la bataille des élections régionales.

Réviser la Constitution pour les langues régionales... et plus si affinités ?

Libération LAURE EQUY 5 JUIN 2015



Le député socialiste Jean-Jacques Urvoas, à l'Elysée, le 18 février. (Photo Patrick Kovarik. AFP)

Hollande veut ratifier cette charte qui implique un congrès des parlementaires à Versailles. L'occasion pour le président de la commission des Lois, Urvoas, de relancer des chantiers constitutionnels laissés en suspens.

C'est son *«rocher de Sisyphe»*. Celui qui dégringole systématiquement de la montagne quand son pauvre pousseur croit l'avoir porté au sommet. Le député PS Jean-Jacques Urvoas perçoit enfin la possible ratification de la charte européenne des langues régionales. François Hollande a écrit au président de la commission des Lois de l'Assemblée nationale pour lui annoncer le dépôt *«dans les meilleurs délais»* d'un projet de loi constitutionnelle qui pourrait logiquement être examinée par le Sénat puis par l'Assemblée à la rentrée.

Le texte du Conseil de l'Europe mis au point en 1992 puis signé par la France en 1999 vise à assurer la reconnaissance et la promotion des *«langues régionales et minoritaires dans la vie publique»*. L'affaire a priori n'a rien d'explosif. Mais la Charte fait l'objet d'une farouche hostilité du Conseil d'Etat qui avait mis en garde contre le risque d'une *«incohérence profonde dans la Constitution»*, et du Conseil constitutionnel qui avait mis son veto en 1999. Leur crainte: que la charte ébranle l'article 2 de la Constitution (*«la langue de la République est le français»*). *«Des hauts fonctionnaires du Conseil d'Etat croient que la France va tomber en miettes avec cette affaire, c'est ridicule»*, s'agace Urvoas.

«PAS LA LUBIE DE DEUX BASQUES ET TROIS BRETONS»

Pour faire adopter la charte, il faut donc réviser la Constitution. Et par conséquent tenir un congrès à Versailles. Urvoas est convaincu que la ratification de la charte, malgré la vive opposition des jacobins, pourrait emporter l'adhésion des trois cinquièmes des parlementaires. Auteur d'une proposition de loi constitutionnelle, il avait déjà tâté le terrain à l'Assemblée en janvier 2014: 361 voix pour. *«Le gouvernement sait désormais que ce n'est pas la lubie de deux Basques, d'un Corse et de trois Bretons et qu'il peut y avoir une majorité massive.»* Le député entrevoit une fenêtre de tir pour la convocation du Congrès au premier trimestre 2016. Une initiative qui ne peut pas déplaire, avant les élections régionales, aux électeurs et locuteurs d'une des quelque 75 langues régionales (métropole et outre-mer), particulièrement en Bretagne, aujourd'hui PS, où la bataille pourrait être serrée.

Mais au-delà de ce clin d'œil, l'exécutif prendra-t-il la peine de réviser la Constitution pour la seule ratification de la charte quand la facture d'un congrès s'élève grosso modo à un million d'euros? Urvoas suggère d'en profiter pour glisser quelques autres réformes laissées en suspens. Comme celle du Conseil supérieur de la magistrature (CSM). En 2013, l'exécutif y avait renoncé faute de pouvoir réunir une majorité des 3/5e pour modifier l'article 65 de la Constitution. Urvoas a échafaudé un nouveau compromis sur le sujet et doit rencontrer le Syndicat de la magistrature et l'Union syndicale des magistrats pour l'évoquer.

S'il ne voit pas *«la valeur ajoutée»* d'une révision du statut pénal du chef de l'Etat - chantier un temps ouvert -, le président de la commission des Lois propose par contre de supprimer l'appartenance de droit des anciens présidents de la République au Conseil constitutionnel et de rebaptiser celui-ci *«Cour constitutionnelle»*. *«Je pense que François Hollande est convaincu pour la réforme du CSM. Pour le reste, je ne sais pas»*, conclut Urvoas.

Aipprende ai causer...

Aipprende ai causai patouais c'ost aibûyant ai peu pas maulâsié

« Apprendre le patois c'est facile et amusant » : les ateliers de sensibilisation au patois dans le cadre des *NAP – Nouvelles Activités Pédagogiques*.

Gilles BAROT, secrétaire de *Langues de Bourgogne*.



La réforme des rythmes scolaires dans l'enseignement Primaire depuis 2013 (création des TAP, *Temps d'Activités Périscolaires* - rebaptisés NAP, **Nouvelles Activités Pédagogiques**) a créé une opportunité à l'échelon du Primaire en ouvrant les portes de l'école à des activités éducatives non académiques.

Les **ateliers patois créés ou coordonnés par Langue de Bourgogne depuis 2009** ont permis à des animateurs et des locuteurs chevronnés de tenter l'expérience d'une sensibilisation au patois auprès d'élèves du Primaire.

Des ateliers de sensibilisation au patois ont ainsi été mis en place dans 3 classes du Primaire de la Nièvre, à Lormes (avec Madeline André, atelier patois de Lormes), **à Brassy et à Moux** (avec R. Perruchot, atelier patois de Montsauche-les-Settons), ainsi qu'en **Côte-d'Or, à Meilly-Rouvres** (avec des animateurs des *Raibâcheries du Bochot*, canton de Pouilly-en-Auxois, 21 320).

Nous présenterons ici l'**Atelier de sensibilisation au Bourguignon-Morvandiau et à ses patois dans l'Auxois-Sud**. Il est aujourd'hui le mieux documenté. La présente synthèse ne doit pas cependant occulter ni l'ampleur de l'investissement ni la qualité du travail réalisé dans les autres écoles primaires.



Meilly-sur-Rouvres « le patois de retour à l'école », *Le Bien Public*, éd. Beaune, 15 juin 2015 ; art. P. Thibaut.

L'Atelier de sensibilisation au patois en Auxois sud-Morvan.

Cet atelier concerne le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de 5 communes : Meilly-Rouvres, Maconge, Essey, Chazilly, et Ste Sabine. L'atelier a eu lieu les mardis de 15h45 à 16h45, à la salle des fêtes de Meilly-Rouvres, du 26 mai au 23 juin 2015 (soit 5 séances).

Le public ciblé est de 15 élèves de CM1, dont la plupart n'ont jamais entendu parler patois, mais dont les parents, et surtout les grands-parents, ou les voisins âgés, sont encore des locuteurs, passifs ou actifs. Le canton de Pouilly-en-Auxois fait partie de ces zones où le patois est

Aapprendre ai causer...

encore très vivant¹. Les animateurs – issus des *Raibâcheries du Bochet* – ont été nombreux et motivés pour intervenir : G. Barot – S. Bandonny - J-L Debard – G. Florent – J. Goulier - B. Marmillon – J. et C. Pommereau - C. Patru

Vu la courte durée des cycles (quelques semaines), les objectifs ont été volontairement limités, mais un certain nombre de « tests » ont été validés avec succès.

REDEVENIR ACTEUR DE SON PATRIMOINE LINGUISTIQUE

Vu le peu de temps imparti, nous avons choisi un format et une progression proches de ce qui se fait en atelier mensuel avec les adultes :

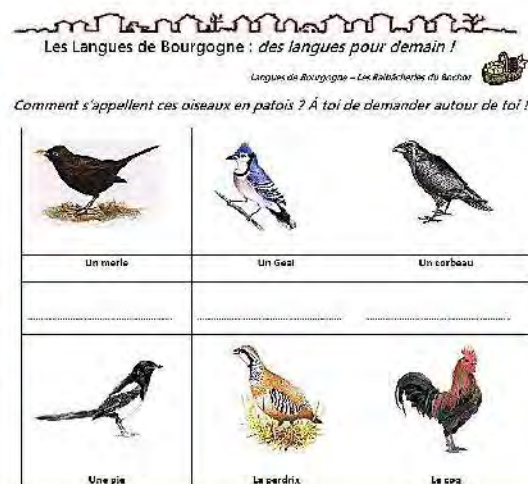
1. **Chant traditionnel** : pour se mettre en voix, souder le groupe, permettre à chacun de participer, à sa mesure (air traditionnel : « *Y'ai eún nid...* », Il y a un nid...)

2. Travail sur le **vocabulaire et la prononciation** : apprentissage de quelques « mots-outils » (« *l' seûs / je suis* », « *l'eûme.../ j'aime* », etc.). Nous insistons sur le respect de la **diversité des formes, des variantes** collectées (« â/yâ/eaie... : de l'eau) car elles témoignent de la richesse et de la plasticité de la langue régionale, loin des standards imposés par ailleurs. Elle ne fait pas obstacle à l'intercompréhension.

3. Découverte d'imagiers avec des **mots à collecter** pour enrichir le lexique commun: les oiseaux (thème en relation avec le chant), les fruits et légumes, etc.

4. Importance de la **collecte** de mots : les imagiers sont l'occasion pour les enfants d'interroger leur entourage pour trouver les mots patois correspondants ; ils deviennent ainsi des « **passeurs de mémoire** » !

5. **Activités ludiques basées sur l'oralité et la gestuelle**: jeu de rôle (se présenter), jeux de cartes pour réviser ; variations lexicales sur l'air traditionnel appris (remplacer des mots-clés par ceux appris dans les imagiers, y compris pour rire !)



QUELLES PERSPECTIVES POUR DEMAIN ?

Ces expériences sont positives, au vu de l'intérêt porté par les enfants, les Professeurs des écoles, les parents et les municipalités. Reste maintenant à former des équipes, engager un travail de réflexion pédagogique global, et de faire valider ces expériences au niveau académiques.

Autant de défis à relever pour que les langues régionales soient les langues de demain !

¹ G. Taverdet « La vie des patois bourguignons à la veille de l'An 2000 », in *Adieu au Patois ?*, journée d'étude de l'Ecole doctorale de l'Université de Bourgogne, G. Taverdet dir., ABELL, Dijon, 2000 ; p. 167 à 179, avec cartes.

LA GLAUDINE EN PATOIS BRESSAN

Ene vèche, quouess'qu'il béille ?

JdSL 13/06/2015 LA GLAUDINE d'aveu l'équipe de patois d'Varnes



**Les chroniques de *La Glaudine*
paraissent tous les dimanches dans
les colonnes du Journal de Saône-et-Loire
(Edition de la Bresse).**

**Un livre composé d'une sélection de ces
chroniques à été édité ainsi qu'un CD.**

**Contact : Michel Limoges
limogesm@gmail.com
06 22 86 48 73**

Vouécia éne pchote histoire qui vint, paraît-y, du patois d'Charolles apeu qu'les gars d'l'équipe du patois d'Varnes (Varennes-le-Grand pour céla qui savant lavou qu'Varnes y s'trouve) ant racanté, y'a pas langtemps, à Marnay.

Y'est éne histoire de vèches.

Ene vèche, quouess'qu'il béille ? Vous y savez pas ? Bin j'vas vous z'y dire : éne vèche, il béille du lait apeu d'la chogne.

S'il béille du lait, y'est olupète. S'il fait d'la chogne, faut y r'gaidger à deux côs : ou bin la chogne il cheut à l'écurie, dans la lit'chère, ou bin il cheut pas d'dans.

S'il cheut dans la lit'chère, y fait du f'mer, y'est olupète. S'il cheut pas d'dans, faut y r'gaidger à deux côs : ou bin il cheut dans l'pré, ou bin il cheut su le ch'min.

S'il cheut dans l'pré, y fait d'l'engrais, y'est olupète. S'il cheut su le ch'min, faut y r'gaidger à deux côs : ou bin il cheut su la coutain-neou bin il cheut au mouétan.

S'il cheut su la coutain-ne, y fait pousser l'harbe, y'est olupète. S'il cheut au mouétan du ch'min, faut y r'gaidger à deux côs : ou bin y passe quéqu'un su le ch'min, ou bin y passe nain.

Si y passe nain, y'est olupète. Si y passe quéqu'un, faut y r'gaidger à deux côs : ou bin s'quéqu'un é marche à coûté d'la chogne, ou bin é marche d'dans.

Si é marche à coûté d'la chogne, y'est olupète. Si é marche d'dans, faut y r'gaidger à deux côs : ou bin la chogne est soche, ou bin il est frêche.

Si la chogne est soche, y'est olupète. Si la chogne est frêche, faut y r'gaidger à deux côs : ou bin not'gaillard, en marchant d'sus, é r'liche apeu é s'abouche brament pou l'tarou, ou bin é r'liche pas peu é reste d'bout.

Si é reste d'bout, y'est olupète. Si é cheut, faut y r'gaidger à deux côs : ou bin é s'abouche en plein dans la chogne, ou bin é s'abouche à coûté.

Si é s'abouche à coûté, y'est olupète. Si é s'abouche brâment d'dans, y'est pu la pouain-ne d'y r'gaidger à deux côs : l'pôr homme é l'a pu qu's'démerder tout seul !

Mons 2015

Dans le cadre de "Mons 2015, capitale européenne de la culture" « *Voyage en Oïlie* » est un projet d'écriture semi-collective destiné à mettre en valeur les langues minoritaires du domaine d'oïl et les cultures dont elles sont l'expression. Une quinzaine d'auteurs et d'associations ont été sollicités pour écrire les épisodes successifs d'une seule et même histoire: le voyage de Pauline et Jonathan dans les régions de langue d'oïl à la recherche du « mot perdu ». Il en résultera un ouvrage de 350 pages dont la sortie officielle est prévue en septembre 2015. J'ai rédigé le texte demandé (avec l'aide et les corrections de Gilles Barrot) pour la Bourgogne. Un extrait en a été filmé dans chaque région ce qui devrait donner lieu à un événement multi-médiatique fin 2015 à Mons.

Je vous joins en avant première quelques lignes de mon texte.
Que d'eau ! Que d'eau ! Mais je vous rassure il y aura un peu de vin à la fin...

Le Piarre

Airrivai dreit â mitan d'lai Borgogne eun jôr de pleue !

Vôs m'creirez-ti ? Y'ost-ti possibe ?

Ene pleue freide en pus ! Ene pleue ai n'pas feire sorti ene bête ai cornes ! Ene pleue ai réstai ai lai couau sôs l'égle don, brâment fromès ai quié dans sai mâyon.

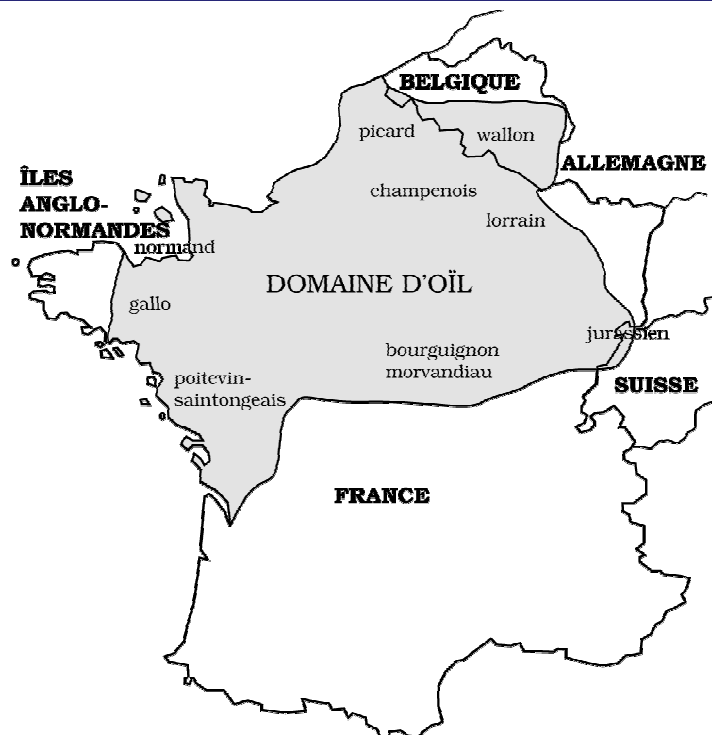
Lai gâre de Montchainin ai l'entrée d'neût, en pus !

Ene gâre â biau mitan de ran !

Aiprés aivoèr traivarsè pâteures et bos ai tote berzingue, en beurdôlant troès quate emploéyès playés chu lôs portabes, vou bein endreumis chu ene paige du Monde Dipiomaitique, v'lai le darneir TGV qu'airrive ! En devolont ene pougnie d'monde ébarlûtè, équarquiéllant lôs oeillots d'choûtots, pairai-pleues ovris, corant vée lôs autos, lôs fonnes peus lôs petiots.

V'lai déjai l'TGV erpaiti. Que feüse vée Mâcon ! Lyon !

Dans lai neut, coume ene vèille pate moule, ene sarpillère dégniappée, dégo-linante d'iau. Lai Borgogne ! De l'iau ! Chi vôs m'aivains dit çai ! Lai Borgogne tote en iau ! Qué grand con qu'érot cru eun jôr voèr lai Borgogne que farmente dans soun iau ? [...]



Les quinze auteurs

Roland Thibeau (Mons/Elouges – picard borain) / Annie Rak (Tournai – picard tournaisien) / Jean-Luc Vigneux (Epagne-Epagnette – picard du Vimeu) / Geraint Jennings (Jersey – jerriais) / Matao Rollo (Rennes – gallo) / Michel Gautier (La-Chaize-le-Vicomte – poitevin-saintongeais) / Pierre Léger (Varennes-le-Grand – morvandiau) / Bernard Chapuis (Porrentruy – jurassien) / Roger Nicolas (Sugny – champenois) / Jean-Luc Geoffroy (Virton – lorrain) / Jacques Warnier (Liège – wallon oriental) / Joëlle Spierkel (Namur – wallon central) / Louis Marcelle (Courcelles – wallon occidental) / Jacqueline Boitte (La Louvière – wallon-picard) / Roland Thibeau (Mons/Elouges – picard borain)

« Bonjour, Félicie. — Salut, Marius. — On m'é dit que vos voulins vendre vot' Barrée. C'ost vrai ? — C'ost vrai si on veut. C'ost tai dire que si y trouôs eune petiote touérie fraîche de lait pou lai rempiaicer, p'tét' bin qu'y lai vendrôs. Voué. — Eune touérie ? Y aïros bin vot' affaire, ma pas ded' vant trois jors, paise qu'il n'ost pas encouère livrée. Vendez d'abor lai Barrée, y vos promets d'vos aïmenet l'autre. Combin qu' vos en voulez, de lai veille ? — Veille, veille, il n'ost pas si veille que cela. — Que vos diez, Félicie, que vos diez ; ma ran qu'en lai voyant, on s'rend compte. Il ost juste bonne pou l'abattouair, voubin pou faire du saucisson à Nolay. — Oh, il ost encouère bonne, mon Marius. — Non, ça se vouet. Ah, et peû a paraît qu'il jingue. — Oh, qui ç'ost le mentou qu'é dit cela ? — Il jingue, voué, et peû il vos é déji foutue su vot' cul quand vos lai tirins. — Oh, Seigneur, t'y possible. — Tôt se sait, mai pôôre Félicie. Vot' Barrée ost veille, il ost eusée, il n'é pus guière de lait, et peû

il beille des côps de pied. C'ost pas de sai faute, ni de lai vôtre, ni de lai min-ne. Les bêtes, ç'ost qu'ment les gens, ç'ost pas éternel. Aïlez, ç'ost pas tot c'qui ; combin qu' vos lai vendez ? — Eune bonne laitière qu'ment celai, et peû gentite, il vaut bin quatre-vingt mille francs, mon Marius. »

Ah, sacrée Félicie, vai. Vos éez tojors lai blague pou rire, hein ? Vos étes quement le gars que m'vendot son couèchon, et peû que réservot ran que lai quoue, ma en lai copant ai rase des aïreilles. Vot' vai-che, y lai connâs, ç'ost mon métier. Y vos l'estime souèxante mille francs, pas eune centime ded' pus. — Oh, Feu de Dieu, si y t'écotôs, tu me mettrôs ai pain mendier, mon pôôr Marius. — Non, Félicie, vos saïvez bin que ce n'ost pas vrai ; ma, vos viez, y seus encouère bon gars. Paise que ç'ost vôs, si vôs m'promettez de m'gairdet et peû de m'livret dans deux mois vot' gros vais qu'ost dans vot' pâteure de la Fontaigne, y mets deux mille francs ded' pus, y vos beille souèxante-deux mille francs. Y crouets qu'y n'me fous pas de vôs... C'ost vendu ? Raïpelez-vôs bin qu'à jor d'âj'd'heu, on gagne pus ai vendre des bêtes que de les aïchetet. »

« Tu crouets qu'a faut qu'y m'laichâs faire ? Pou c'te prix-laite ? — Voué, Félicie, voué, et peû dépouâchez-vôs, paise que vos ne trouerins pas deux ébécilles quement mouè pou vôs lai payer si cher. Allez, ç'ost vendu ? — Eh, bin, voué, vai. Ma tu n'me vendrées pas tai touérie trop cher ? — Non, y vôs lai vendret juste le prix qu'il vaut. — Tu entres bouère un canon ? — Non, merci, y n'ai pas le temps, et peû pas souèt. Ai cinq heures ai c'souair, y vins qu'ri lai Barrée, et peû vôs payer. Pou lai touérie, ça s'ré aïprés-demain matin. Allez, au revouair, Félicie, y m'dépouâche. — Au revouair. »



... Et peû, a paraît qu'il jingue.

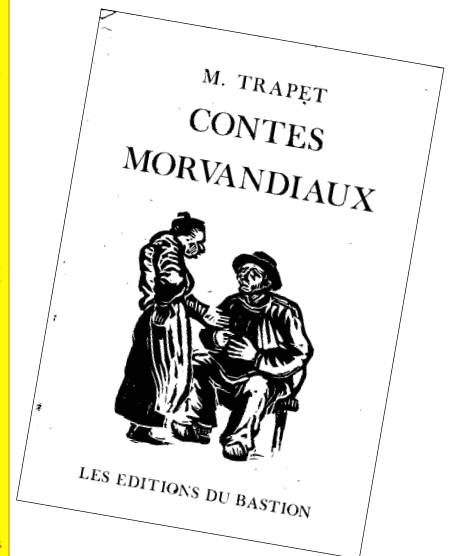
Ce texte est extrait des « **Contes Morvandiaux** » de Maurice Trapet.

Ce petit recueil, publié pour la première fois en 1953, a donné lieu à une réédition en 1982.

Il rassemble des récits truculents dans l'esprit des publications antérieures du Sédélocien Alfred Guillaume. Les illustrations sont de J.François. On sait peu de chose sur l'auteur.

La première édition laissant penser que d'autres recueils suivraient, il n'est pas impossible que des textes inédits de Maurice Trapet existent.

Les **Raibâcheries du Bochot** peuvent peut-être enquêter à ce sujet ?



Louis Coiffier (1888-1950)

L'Cem'tèr'



Né en Haute-Marne Louis Coiffier sera d'Instituteur dans l'Auxois-Morvan (Arnay-le-Duc, Blanot, Villers-en-Morvan, Arconcey...).

Il publia de nombreuses nouvelles et chansons pour partie en bourguignon-morvandiau ainsi que différents écrits dont un roman : « **Morvan Terre d'amour** ».

Son œuvre, inspirée par la vie quotidienne de se contemporains, n'est pas uniquement consacrée au rire et au folklore, comme c'est le cas pour beaucoup d'auteur régionalistes. Le poème ci-joint le prouve.

Louis Coiffier repose au cimetière de Corancy (58).

Sur sa tombe on peut lire ces vers dont il est l'auteur :

*« Le poète a laissé son verre !
Exaucez-là son dernier vœu :
Quelques fleurs et deux pieds de terre
Le poète est content de peu. »*

*Al ost lai, sarré cont' l'Egli'e
C'mment les couessots d've los moman
Daivou lai Crouex ausqu'agonie
L'Bon Guieu que perd son darré sang.*

*Des piarr's que tumbont en javalles,
Des foss's d'aivou des noms mégés,
D'l'herb' des coronn's d'sus des gravalles,
Des greill's tordues au fer rungé ;*

*Des fleurs des champs to près des moures
Que poussont d'après des bouchons
Qu' sont sus l' Cem'tère et qui vous d'vourent
Daiquand leu's p'tiots douegts drôlichons.*

*Quéq'fois en chi'tit ange en porc'lainne
Que montre ses ol's collées dans l' dous
Ost lai choyu d' conte ein' grouse chaînne :
C'ost ein niod qu'ost îqui, là-dessous.*

*Dans il vieux Cem'tèr' de nos ancêt'es
Nu' n'y, vint pus voir les poors morts ;
Mâs lai neut, on entend des bêtes
Neuler c'ment des chatt's foules d' leu's corps.*





CADOLE



<http://www.cadole.eu/ressources/ressources.htm>

Les contes de Panurge: en français et en bressan louhannais. Jacques Roy

Recueil des mots et expressions du langage populaire de la Bresse louhannaise avec origine et étymologie. Louhans. Lucien Guillemant.

Noëls bressans, de Bourg-en-Bresse, de Pont de Vaux et des paroisses voisines, augmentées de plusieurs couplets inédits, suivis de 6 Noëls bugistes, de 3 anciens Noëls français et des airs en musique. Poésie en bressan. Bourg-en-Bresse. Philibert Le Duc. 1845.

Noëls bressans sur la naissance de Notre Seigneur Jésus-Christ. Bourg-en-Bresse.

Les Viriatés de Veriat, dictionnaire de mots et expressions bressan, conjugaison et grammaire.

Traduction de l'Evangile selon Saint-Matthieu en bourguignon. Prosper Mignard. Dijon. 1884.

10 Noëls Bourguignons de Gui Barôzai composés en l'an 1700. Transcrits et harmonisés par A. Ravizé. Paris. Durand. 1933.

Ai monsieur Fétu. Charles Benoist. 1865.

Aivi si tô lé billa du monde: laitre au rédacteur de la Publicitaï seugue de la supplique d'ein pédicure le tô tonai ai lai façon de C. Benoist. 1865.

Ein Barôzai de lai rue Sain-Felebar es barôzai ses aimins su lés affaire du tan: d'aivô ein Dialôgue su lés affaire qui son airivé ai Dijon dans lai septième semaine aipré lai Pentecôte. Dijon. Hemery, Benoist. 1845.

Vers composés pour les Enfants de la Mère-folle de Dijon vers la fin du XVI^e S. Bruges. 1969. Luc Verhaeghe.

Le viaige de Monsieur Carnot dan lai Cote-d'Or en décembre 1891 / le Dodiche de Vitteaux. Joachim Durandau.

Le vin de Chenerville: poésie en bourguignon dite à la réunion de "La Grappe", le 20 février 1907. Louis Matruchot.

Virgille virai an borguignon: choix des plus beaux livres de l'Enéide. Claude-Nicolas Amanton; Frantin; Gabriel Peignot. Dijon. 1831.

Virgille virai an borguignon: deuxième livre. Poésie. Pierre Dumay; Abbé Paul Petit. Dijon. 1719.

Virgille virai an borguignon: livre premier. Dijon. Pierre Dumay; Antoine de Fay; Antoine Maître; Henri Joliet. 1718.

Virgille virai an borguignon: troisième livre. Abbé Paul Petit. Dijon. 1920.

Vocabulaire dijonnais. Paul Cunisset-Carnot. 1889.

Parabole de l'enfant prodigue et le livre de Ruth. Dijon. Claude-Nicolas Amanton. 1831.

Le passeige de pouacre. Bénigne Pêrard et Etienne Brechillet. Dijon. 1632. Poésie.

Le patois de Chaumont-le-Bois. Mireille Fougere-Fontaine. Dijon.

Le patois de Saffres. Gérard Taverdet.

Le patois de Saussey. Robert Féral.

Phelishor éclaforai, dialogue de Rôbichon et Renadai. Aimé Pirron. 1688. Poésie.

Prôjai de publication d'ein leivre qui airé po titre: pédicuriana vou bon môclé pédicure. Charles Benoist. Ai Asneire, l'année du Prôgrai. 1865.

Recueil de chansons Bourguignonnes: Aimin, j'on de lai chance / chanson an dialôgue, su lai naissance de Monseigneur le Daulfin, antre compere Antoine et compere François. M.G. (Joseph Galetton). Dijon. 1782.

Resjouissance de l'Infanterie dijonnaise, pour la naissance de Monsieur le prince de Conty. Pierre Malpoy. Dijon. 1630.

Bontan de retor, opera grioché seugu de lai requaite de Jaquemar et de sai fanne. Poèmes bourguignons. Aimé Pirron. 1714.

Chai de nôvelle: Lé poème bourguignon. Aimé Pirron. 1689.

Lé chai de nôvelle: Dialogue de Plantebode et Rudemeigne. Aimé Piron. 1689.

Compliman ai son altesse serenissime Monseigneur le duc de borbon sur son arrivée ai dijon. Aimé Pirron. 1694.

Le Compliman dé Vaigneron de Vougeot et le remerciement de moine au roi. Poème bourguignon. Aimé Pirron.

Contes, fables et légendes en idiome bourguignon. Dr. H. Berthaut.

Lé deu veigeron: dialôgue antre Toma et Simon aivô ein trucheman dan le blan dés euille. F. Fertault. Mâcon. 1884.

Dialôgue de Piarrô et Coula, vaigneron de Dijon. Su lo porvileige égairai. Aivô lai requaite por presentai au Roy. Aimé Pirron. Dijon. 1689.

Dialôgue entre M. Jaquemar, sa fanne et son garçon, trôto soneu de l'église Notre-Dame de Dijon, au sujet ds Incendie qui son airivai cêjor darei, et de ceu dont on menaice auj'dheu lai rue du Bor et autre leu par Regrets. Ai Dijon. Charles Benoist. 1846.

Légendes, contes et dialogues de la veillée en bourguignon. Emile Bergeret. Beaune. 1897.

Lettre philologique sur le patois bourguignon à Mr. Mignard. Charles Benoist. Dijon. 1864.

Mascarade et pastorelle dédiée à Mgr. de bellegarde, lieutenant pour le roy ès-Duché de Bourgogne et Comté de Bresse par l'infanterie dijonnaise le 16 décembre 1602. Théâtre.

Mônôlôgue borguignon ou Mônôlôgue bourguignon por être prenonçai devan son Altesse Serenissime Monseigneur le Duc. Poésie.

Noei Borguignon de Gui Barôzai: Quatrième édition don le contenu at an Fransoi aipré ce feuillai. Ai Dioni. 1720.

Noëls bourguignons de Bernard de La Monnoye, suivi des Noëls Mâconnais du P. Lhuillier. Dijon.

Les noces de Bontemps avec la Bourgogne en 1636. Etienne Brédillet. Théâtre de l'infanterie dijonnaise.

Pairole pidiousse d'ein candida au conseil de note province qui n'é pas aivu aissée de suffrage por être élu au premier tour de scrutin. Charles Benoist. Dijon. 1870.

Dijon revigôtai. Aimé Pirron.

Eglogue pastoral. Nicolas Godran. 1604/1611. Dijon.

L'Evaireman de lai peste. Aimé Pirron. Poème bourguignon.

Glossaire alphabétique pour l'intelligence des mots bourguignons _ Noei borguignon de Gui Barôzai: Quatrième édition. Ai Dioni.

Glossaire de Mercurey. Joseph Ancelin.

Glossaire de Rully. René Lapiere.

Histoire de l'idiome bourguignon et de sa littérature propre ou philologie comparée de cet idiome. Glossaire étymologique comparé de l'idiome bourguignon. Grammaire comparée. Lamarche et Drouelle. Dijon. 1856.

Il y a 100 ans Rochetaillée-sur-Aujon (Haute-Marne): sa vie, son parler, comprenant un lexique français-patois, patois-français, un aperçu géographique, historique, grammatical, onomastique et folklorique. André Demongeot.

Jean Chaingenai veigeron de lai côte ai son confrère Simon Peulson, de lai rue Sain-Felebar. Simonot-Carion. Dijon.

Lai Bregogne en larme su lai mor du prince de Condai premier février 1687. Aimé Pirron. Poésie.

Le Bokin de la Cor'. Albert Colombet. Châlon-sur-Saône. Légende.

Malheureusement ce site ne semble plus mis à jour depuis quelques années ? Que devient la Cadole ?

Adhérer et soutenir « Langues de Bourgogne »

c'est défendre et valoriser un patrimoine régional vivant et précieux : le patrimoine des mots.

Adhérer et soutenir « Langues de Bourgogne » c'est recevoir **Traivarses**,
bulletin interne de l'association

Président d'honneur : Professeur **Gérard TAVERDET**
Président : **Pierre LEGER**,
14, rue Jacob 71240 Varennes-le-Grand / 03 85 44 20 68 / pplc.leger@sfr.fr
Vice-présidente : **Jeanne DEMOLIS** (Morvan)
Vice-présidente : **Françoise DUMAS** (Autunois)
Vice-président : **Jean-Luc DEBARD** (Auxois)
Secrétaire : **Gilles BAROT** (Auxois)
Secrétaire-adjoint : **Guillaume BLANDIN** (Morvan)
Trésorier : **Christian LAGRANGE** (Bresse)

langues que viroent ! langues que vivont !

L'augmentation du nombre de nos adhérents implique une mise à jour régulière et un suivi rigoureux de notre fichier d'adresses. Pour que chacun soit régulièrement informé merci de remplir le plus lisiblement possible ce bulletin d'adhésion. Merci également de nous informer en cas de changement de vos coordonnées. Si malgré nos efforts, des erreurs ou des oublis persistaient n'hésitez pas à le signaler directement au Président ou au Trésorier.



1 beille moun adhésion és Langues de Bourgogne p'l'an-née 2015

Nom : Petiot nom :

I reste ài :

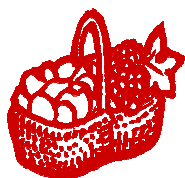
Neumériô : Corriol :@.....

peus i vorse 10 €

Le...du moès d'.....2015

Signeure:

Les sôs, brâment mairqués « **Langues de Bourgogne** »,
sont ài envier au Trésorier (**peus ren qu'ài lu**) :



Christian LAGRANGE
Chemin de l'Oasis
71240 Varennes-le-Grand.

